

Année	Primes d'assurance- automobile	Autres primes d'as- surance-res- ponsabilité	Primes d'assurance- feu
	\$	\$	\$
1920.....	5,264,897	17,662,723	50,527,937
1925.....	6,952,201	19,397,749	51,040,075
1930.....	18,260,176	23,193,885	52,646,520
1935.....	11,973,477	14,754,124	40,884,876
1936.....	13,510,431	15,549,601	40,218,296
1937.....	16,810,675	17,775,052	42,498,127
1938.....	18,015,202	19,545,094	42,439,688
1939.....	18,859,873	20,990,114	40,984,276
1940.....	20,905,888	21,887,261	41,922,312

Section 1.—Assurance-feu

L'assurance-feu au Canada débuta par l'établissement d'agences de compagnies d'assurance du Royaume-Uni, ces agences étant généralement dans les ports de mer et gérées par des marchands du lieu. La plus ancienne agence d'une compagnie de ce genre ouvrit ses portes à Montréal en 1804. L'Annuaire de 1941, pp. 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-feu au Canada.

Bien qu'à ses débuts l'assurance contre l'incendie au Canada ne fût pas précisément lucrative, les progrès sérieux accomplis dans la construction des maisons et l'usage de plus en plus répandu des moyens de protection contre l'incendie ont sensiblement réduit le danger de grandes conflagrations et placent les risques assumés au Canada par les compagnies sur un pied d'égalité avec ceux des autres pays.

L'un des faits saillants révélés en ces dernières années, outre la forte proportion de compagnies britanniques et étrangères, est l'augmentation ininterrompue du nombre de compagnies mutuelles coopératives. Ces compagnies, dont tous les bénéfices sont encaissés par leurs membres et toutes les pertes directement supportées par eux, commencent à faire sentir leur concurrence dans le champ de l'assurance contre l'incendie.

Sous-section 1.—Grand total de l'assurance-feu au Canada

Une partie de l'assurance vendue au Canada chaque année est vendue par les compagnies détenant des licences et des permis provinciaux. Ces compagnies limitent d'habitude leurs opérations à leur province d'incorporation. Elles peuvent toutefois être autorisées à vendre de l'assurance dans d'autres provinces.

Dans l'analyse plus détaillée de l'assurance-feu au Canada, contenue dans le tableau 2, les statistiques ne s'appliquent qu'aux opérations des compagnies à charte fédérale, mais, comme il est indiqué au tableau 1, ces compagnies absorbent près de 90 p.c. de l'assurance en vigueur.

1.—Opérations des compagnies d'assurance contre l'incendie, à charte fédérale et à charte provinciale au Canada, 1940, et totaux de 1939

Item	Assurances effectuées, brut	En vigueur à la fin de l'année	Primes encaissées, net	Pertes payées, net
	\$	\$	\$	\$
Compagnies à charte fédérale.....	12,072,174,014	10,737,568,226	41,922,312	15,444,927
Compagnies à charte provinciale—				
(a) Dans les provinces où elles ont été incorporées.....	637,677,727	1,036,444,323	3,797,581	1,779,802
(b) Dans les autres provinces.....	137,829,986	87,490,170	641,514	244,807
Totaux, compagnies à charte provinciale.....	775,507,713	1,123,934,493	4,439,095	2,024,609
Lloyd's, Londres ¹	304,523,616	255,352,742	1,580,752	1,055,786
Grands totaux, 1940.....	13,052,205,343	12,116,855,061	47,912,159	18,525,322
Grands totaux, 1939.....	11,921,080,101	11,485,345,005	46,731,578	18,909,499

¹ Compris dans les chiffres des compagnies à charte provinciale en 1938 et 1939.